Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260403-04_26_050-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 31/03/2026

Date de la convocation
25/03/2026

L' an 2026, le 31 Mars à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
25/03/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINEZ Solange, PEDRONO Rozenn, PERON Carinne, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, CONNAN Anthony, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric, NOEL Valentin

Nombre de membres	
En exercice :	19
Présents :	19
Votants :	19

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 04-26-050

Objet : MONUMENTS HISTORIQUES : PÉRIMÈTRES DE PROTECTION MODIFIÉS

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose que par délibération n°01-22-020 du 2 février 2022, le Conseil municipal a émis un avis favorable à la création des neuf Périmètres Délimités des Abords (PDA), devant se substituer, après réduction, aux actuels périmètres de protection des monuments historiques définis par la servitude d'utilité publique de la rubrique 6.1 du Plan Local d'Urbanisme actuel.
Elle présente les monuments historiques concernés sur la commune de Guégon, l'un faisant l'objet d'un classement au titre de la loi du 31 décembre 1913 et huit autres faisant l'objet d'une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques :
Monument classé : l'église romane saint Pierre et saint Paul (1965).
Monuments inscrits :

- Le calvaire du cimetière de Guégon (1933) ;
- Le manoir du Val au Houx (1996) ;
- La croix Forhan (1937) ;
- La croix de la chapelle de Canfroux (1927) ;
- La chapelle saint Mélec de Tregranteur (1925) ;
- Le château de Tregranteur (1943 & 1947) ;
- La colonne de justice de Tregranteur (1928) ;
- Le tympan de la chapelle de Coet-Bugat (1935).

Chacun d'eux génère un périmètre de protection arbitraire de 500 mètres de rayon, au sein duquel tous les travaux sont subordonnés à l'avis de

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260403-04_26_050-DE

l'Architecte des Bâtiments de France. Ces périmètres constituent des servitudes d'utilité publique reportées au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces neuf PDA ont été soumis à enquête publique conjointe du 8 septembre au 8 octobre 2025.
Suite à cette enquête, le périmètre du manoir du Val au Houx a été revu.
Madame le Maire présente à l'assemblée la modification proposée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Madame le Maire demande au Conseil municipal de délibérer sur la présente affaire.

Le Conseil municipal,
Vu le Code du patrimoine et notamment ses articles L.621-31 et R.621-92 à R.621-95,
Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R.151-1 à R.151-55, ainsi que l'article R.132-2,
Considérant le projet de périmètres transmis par l'Architecte des Bâtiments de France en date du 27 décembre 2021, proposant la création de Périmètres Délimités des Abords dans le cadre de la révision du PLU,
Considérant la modification du Périmètre Délimité des Abords proposé pour le manoir du Val au Houx, faisant suite à l'enquête publique conjointe ;
Considérant l'intérêt pour la collectivité de se doter de périmètres réellement adaptés aux secteurs méritant une réelle protection,
Après en avoir délibéré :
DÉCIDE, à l'unanimité, de donner un avis favorable à la création de Périmètres Délimités des Abords, qui viendront se substituer aux actuels périmètres de protection des monuments historiques définis par la servitude d'utilité publique 6.1 du PLU.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON
56 (Morbihan)